



Petit Guide -Eco- citoyen 2020



LIVRET
DÉTACHABLE



Edito



La Chevrolière a lancé son premier Agenda 21 en avril 2017. Ce programme communal a eu pour objectif d'encourager les habitants, élus et agents municipaux à agir en faveur du Développement Durable en conciliant efficacité économique, équité sociale et protection de l'environnement.

Résultant d'une démarche participative, notre premier Agenda 21 chevrolin comprenait cinq grandes orientations :

- Soutenir l'agriculture et restaurer la biodiversité
- Réduire le gaspillage et acheter responsable
- Favoriser l'accès aux soins et au logement
- Mieux vivre ensemble
- Encourager les déplacements doux



Ainsi entre 2017 et 2019, la commune de La Chevrolière a mis en œuvre un programme ambitieux constitué de **39 actions** parmi lesquelles la reconstitution du maillage bocager, l'encouragement à valoriser les déchets organiques, le développement d'un réseau de déplacements doux, la création d'un pôle santé ou encore la mise en place d'un transport solidaire...

2020 a vu la finalisation des dernières actions et l'élaboration du bilan de ce premier Agenda, réalisé à plus de 85%. De celui-ci sont extraites **quelques actions phares dont vous trouverez la description dans les pages suivantes.**

Pour ce nouveau mandat, l'équipe municipale s'attachera, entre autres, à la préservation et à l'amélioration de notre cadre de vie : patrimoine à protéger impliquant nécessairement des droits et des devoirs ; droit pour tous d'en profiter et devoir pour tous de le protéger, droit pour les générations futures d'en hériter sans qu'il ait été dégradé.

Ainsi, le Développement Durable est bien l'affaire de tous car chacun peut devenir "consommateur" grâce à des actions personnelles ou collectives souvent très simples et peu onéreuses. C'est pourquoi, à la suite du bilan de notre premier Agenda 21 chevrolin, vous trouverez un petit **guide**, recueil de conseils, afin de vous accompagner et de vous aider, dans votre quotidien, à développer votre **éco-citoyenneté.**

Notre premier Agenda 21 étant terminé, nous vous invitons à nous rejoindre lors des réunions publiques ou ateliers participatifs qui vous seront proposés courant 2020-2021 pour élaborer notre deuxième Agenda 21 chevrolin au regard des Objectifs de Développement Durable 2030 (Agenda 2030).

Boblin Johann, Maire
Clouet Sophie, Adjointe à l'environnement

“ Si chacun de nous fait le peu qu'il peut avec conviction et responsabilité, je vous assure que l'on fera énormément. ”

Pierre Rabhi

Sommaire

BILAN AGENDA 21

I. SOUTENIR L'AGRICULTURE ET RESTAURER LA BIODIVERSITÉ

P.4

- Rapprochement des exploitants agricoles et des habitants
- Reconstitution du maillage bocager
- Gestion différenciée

II. RÉDUIRE LE GASPILLAGE ET ACHETER RESPONSABLE

P.5

- Maîtrise énergétique
- Valorisation des déchets organiques
- Réemploi et réparation

III. FAVORISER L'ACCÈS AUX SOINS ET AU LOGEMENT

P.7

- Développer le pôle médical
- Favoriser l'accès aux soins
- Favoriser l'accès au logement

IV. MIEUX VIVRE ENSEMBLE

P.8

- Guide de bon voisinage
- Lutte contre l'isolement
- Transport solidaire
- Encouragement aux actions de DD

V. ENCOURAGER LES DÉPLACEMENTS DOUX

P.11

- Un réseau pour les déplacements doux
- Un usage du vélo encouragé

PETIT GUIDE ECO-CITOYEN

1. ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

P.14

- Chauffage
- Travaux de rénovation
- Appareils électriques et éclairage
- Eau

2. AMÉLIORER L'AIR DE SA MAISON

P.16

- Construction
- Décoration
- Humidité

3. DÉCHETS & ÉCONOMIE CIRCULAIRE

P.17

4. ALIMENTATION

P.18

- Fruits et légumes de saison

5. AGRICULTURE

P.19

6. AU JARDIN

P.20

7. LES DÉPLACEMENTS

P.21

- Transports doux- Éco-conduite
- Transport en commun- covoiturage

PETIT GLOSSAIRE

ADMR : Aide à Domicile en Milieu Rural

AMAP : Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

CC de Grand Lieu : Communauté de Communes de Grand Lieu

CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination

CPN : Connaître et Protéger la Nature (club chevrolin)

CPIE : Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement

lePAD : Inter-Entreprises du Parc d'activité Durable

ODD : Objectifs de Développement Durable

PCAET : Plan Climat-Air-Énergie Territorial

PMI : Protection Maternelle et Infantile

UFOLEP : Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation

I. SOUTENIR L'AGRICULTURE ET RESTAURER LA BIODIVERSITÉ

RAPPROCHEMENT DES EXPLOITANTS AGRICOLES ET DES HABITANTS

Diverses actions ont permis de favoriser les échanges entre habitants et professionnels du monde rural. Les scolaires ont ainsi pu aller à la découverte de quelques fermes du territoire et ont été accompagnés dans leurs **sorties pédagogiques** sur les espaces naturels communaux par le **CPIE** de Corcoué-sur-Logne. Ils sont partis à la découverte de la haie, des zones humides, de la biodiversité et des paysages. En avril 2018, les adultes ont pu bénéficier d'une visite guidée de la Coulée Verte par le même organisme.

Les Ruralies, ou semaine de la ruralité, ont pour objectif de promouvoir l'image rurale de notre commune par la découverte de l'ensemble des acteurs de l'activité agricole et rurale (pêche, agriculture, artisanat...). Cette démarche, indispensable à la compréhension de notre territoire, des gens qui y vivent et y travaillent se

fait dans un cadre convivial et pédagogique. Ainsi, la 3^{ème} édition en 2018 sur le thème « Agriculture et Paysages » a accueilli près de 1000 personnes à 90% chevrolines sur le site du quartier de Beausoleil : inauguration et randonnée sur la Coulée Verte, marché du terroir, animations et expositions, concours photos...

La Fête des pêcheurs est aussi une animation attendue chaque année, elle a toujours lieu aux alentours du 15 août : balades en barque, démonstration de pêche à l'ancienne, vente de poisson, marché, jeux pour enfants, feux d'artifice. Elle regroupe environ 10 000 visiteurs sur 2 jours.

Au niveau du restaurant scolaire, l'approvisionnement en denrées est passé de 28% de Bio et 33% de local (Pays de la Loire) en 2015 à 55% de Bio et 42% de local en 2020.

RECONSTITUTION DU MAILLAGE BOCAGER

À la suite de l'**inventaire des haies** réalisé en 2017, la commune est allée à la rencontre des professionnels agricoles et des habitants pour des sensibilisations à travers l'évènement des Ruralies 2018 (stand Chambre d'Agriculture, aides à la plantation dans le cas d'un projet agroforestier).

En collaboration avec les écoles Couprie et St Louis de Montfort, le **CPN** et la Chambre d'Agriculture, des ateliers de **plantations pédagogiques de haies bocagères** ont pu être mis en place le long de la Coulée Verte en 2017, 2018 et 2019. Ces haies bocagères sont un réservoir pour la biodiversité tant animale que végétale. Écosystème complexe, elles jouent également un rôle protecteur pour le sol, les cultures et le bétail. Leur aspect esthétique est

indéniable dans le paysage, elles constituent aussi un élément identitaire apprécié des Chevrolins.

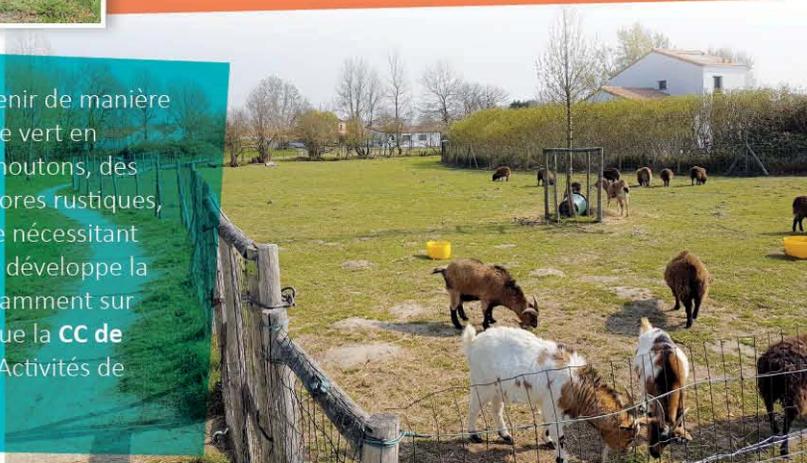


GESTION DIFFÉRENCIÉE



La **gestion différenciée** consiste à mettre en œuvre une gestion raisonnée, voire écologique, et économique des espaces verts. Chaque espace est donc entretenu selon ses propres caractéristiques : localisation, fonction, fréquentation, biodiversité, enjeux, etc. Cette gestion a également pour but de limiter l'usage de l'eau, de préserver et favoriser la biodiversité notamment en limitant les pollutions. Cela permet également de définir une méthode ainsi qu'une fréquence pour l'entretien de chaque zone.

L'**éco-pâturage** consiste à entretenir de manière écologique et naturelle un espace vert en effectuant un pâturage par des moutons, des chèvres ou d'autres petits herbivores rustiques, ce qui évite le recours à la fauche nécessitant du carburant. C'est une idée que développe la commune de La Chevrolière, notamment sur le site de Beausoleil. De même que la **CC de Grand Lieu** le fait sur les parcs d'Activités de Tournebride et du Bois Fleuri.



II. RÉDUIRE LE GASPILLAGE ET ACHETER RESPONSABLE

MAÎTRISE ÉNERGÉTIQUE

Avec la multiplication des appareils électriques et des équipements domestiques, la consommation énergétique des logements a triplé au cours des 50 dernières années. Cette consommation d'énergie, en plus d'avoir un impact sur l'environnement et la production de gaz à effet de serre, représente une dépense importante pour les foyers.

Pour accompagner au mieux les habitants dans leur maîtrise énergétique, la Communauté de Communes de Grand-Lieu met en place chaque année une aide technique et financière à destination des familles les plus démunies. Ainsi, depuis 2017, on dénombre 105 dossiers accompagnés dans la **lutte contre la précarité énergétique** sur le territoire intercommunal.



Des permanences « Amélioration de l'habitat » ont lieu les 1^{er} et 3^{ème} jeudis de chaque mois au siège, à Tournebride. De même, l'intercommunalité s'est engagée dans la réalisation d'un **PCAET** dont la consultation publique a eu lieu entre le 27 novembre et le 31 décembre 2019.

Au niveau de la commune, 3 familles ont participé au **Défi Familles à énergie positive** en 2017.

VALORISATION DES DÉCHETS ORGANIQUES

Les déchets de cuisine des ménages sont très souvent mélangés avec les ordures ménagères résiduelles (bac gris). Si l'incinération est assortie d'une valorisation énergétique, elle conduit néanmoins à la destruction de matière organique et au relargage de CO₂ en faisant disparaître l'étape « retour au sol ».

L'objectif du compostage est de lutter contre cette destruction superflue. La transformation des déchets organiques par des micro-organismes et petits animaux en un produit comparable au terreau à utiliser directement dans son jardin permet de réduire ces déchets.

Ainsi, un lieu de compostage a été installé sur le site des jardins familiaux du quartier de Beausoleil en 2017, complété par un **composteur en palettes** recyclées lors d'un chantier de jeunes en 2020. **Des formations au compostage** ont aussi été proposées par la Communauté de

Communes en 2017 et celle-ci propose toujours la vente de composteurs pour les particuliers.

Le restaurant scolaire œuvre aussi en permanence auprès des enfants pour les inciter à ne pas gaspiller grâce à la mascotte **Cookie**, l'écureuil du Grand Chêne, et à bien trier leurs déchets pour les valoriser ensuite dans le composteur mis en place depuis 2016.



Composteur jardins familiaux de Beau Soleil fait lors du chantier de jeunes 2020.



RÉEMPLOI ET RÉPARATION

Différentes actions ont été entreprises sur le territoire pour inciter les agents et les habitants à limiter leur production de déchets et à les recycler :

- redevance incitative au niveau de la **CCGL**,
- articles dans le bulletin municipal et achat de livres à la médiathèque sur le 0 déchet,

- ateliers d'arts plastiques à partir d'objets recyclés organisés auprès des enfants du centre aéré et land'art dans les espaces verts communaux,
- ateliers de réparation de vélos et fabrication de mobilier en palettes lors d'un chantier de jeunes,
- implantation de boîtes à livres à Passay, Tréjet et au jardin des senteurs,
- ateliers tricot à la Maison Montfort au bénéfice des enfants d'Haïti et du Tchad,
- opération de distribution de sacs de courses réutilisables « Consommer Chevrolin, c'est malin », faite par les commerçants,
- atelier de cosmétiques 0 déchet proposé au centre de loisirs.

III. FAVORISER L'ACCÈS AUX SOINS ET AU LOGEMENT

DÉVELOPPER LE PÔLE MÉDICAL

Avoir un médecin disponible à proximité de chez soi, pour la sécurité du quotidien face aux problèmes de santé et le maintien à domicile des personnes âgées, c'est essentiel ! La Chevrolière dispose de plusieurs professions médicales et paramédicales. De nombreux Chevrolins sont pourtant obligés de se rendre dans l'agglomération nantaise ce qui est source de stress, de pollution et de temps perdu.

La commune poursuit une politique active en faveur de l'accueil des professions médicales et paramédicales à plusieurs niveaux :

- accompagner les professionnels de santé dans leur projet d'installation,
- construire un pôle médical moderne regroupant différents professionnels de santé,
- élaborer une stratégie de communication pour attirer de nouveaux professionnels.



FAVORISER L'ACCÈS AUX SOINS

Après l'installation du pôle dentaire en 2016 et du pôle des kinésithérapeutes en 2017, le pôle santé de La Chevrolière, opérationnel depuis l'été 2018, permet de répondre aux besoins essentiels des habitants en complétant l'offre de locaux accessibles et fonctionnels aux professionnels de santé.



Depuis 2019, la commune dispose ainsi de 4 infirmiers, 2 ostéopathes, 5 orthophonistes, 1 sage-femme, 5 médecins généralistes, 1 podologue, 2 dentistes, 5 kinésithérapeutes, 1 chiropracteur, 2 sophrologues, 2 psychologues, 1 chiropracteur, 1 hypnothérapeute et 1 psychomotricienne.

Les modulaires près de la Maison des associations accueillent en leur sein des permanences de la **PMI**.



FAVORISER L'ACCÈS AU LOGEMENT

Depuis 2017, 59 logements, en moyenne, sont sortis de terre par an. La Villa Gala, située dans le nouveau quartier Lac Nor, propose 30 appartements avec jardin partagé. L'objectif de ces logements à loyer modéré (HLM) est d'assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs à un coût abordable. Des locatifs privés (quartier Lac Nor) ont été développés en 2018-2019. Dans les villages et dans le bourg, les scissions de terrain ont permis l'installation de petits logements locatifs ou en accession à la propriété à des coûts abordables.

Dans le nouveau quartier Lac Nor, une **résidence de jeunes travailleurs** équipée de 18 logements pour des personnes de 16 à 30 ans sera livrée pour 2021.

La **résidence d'Herbauges** composée de 16 logements également sur le nouveau quartier Lac Nor proposera des services adaptés aux besoins des **personnes âgées**. Cette résidence

profitera également des jardins partagés avec les maisons familiales. Une salle de convivialité permettra aux résidents de recevoir leurs proches et d'effectuer des activités organisées par l'**ADMR** ou les bénévoles de la Maison Montfort.

Ainsi ce sont 68 nouveaux logements locatifs sociaux qui seront livrés au premier semestre 2021.



IV. MIEUX VIVRE ENSEMBLE

GUIDE DE BON VOISINAGE

Pour lutter contre les incivilités et développer le mieux vivre ensemble, la commune de La Chevrolière a rédigé un guide du bon voisinage. Réactualisé en 2018, il le sera de nouveau prochainement. Ce guide rappelle la réglementation en vigueur et les attitudes qui facilitent la vie de voisinage au quotidien.

La commune souhaite aussi mettre l'accent sur l'identité rurale de la commune et la compréhension des contraintes liées aux activités agricoles et cynégétiques souvent ponctuelles mais indispensables pour maintenir le paysage et le cadre de vie chevrolins. Un point est également fait sur la possibilité de médiation en cas de conflit.

PETIT GUIDE DU BON VOISINAGE



La Cigale ayant chanté,
Tout l'été...

Elle alla crier famine,
Chez la Fourmi sa voisine...

La Chevrolière
Le bien-être de tous est notre priorité

La Cigale et la Fourmi, Jean de la Fontaine



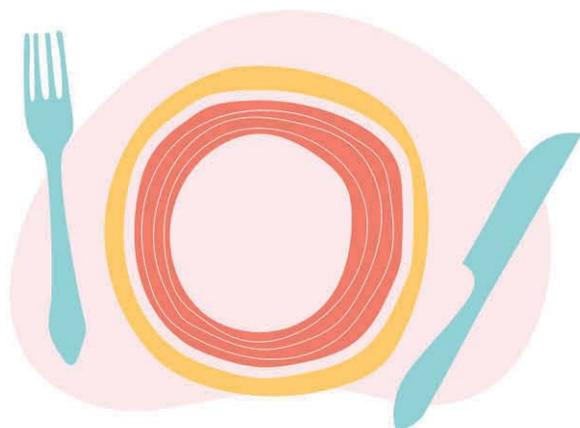
LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT

Après la signature de la Charte commune handicap en 2008, La Chevrolière a vu de nombreuses activités à destination des personnes isolées se développer et pour certaines se pérenniser : sorties et après-midi divertissement le 1^{er} mercredi de chaque mois, la sensibilisation des enfants au handicap par le sport, les journées découverte sport santé seniors et les ateliers "À mon rythme" avec le **CLIC** et l'**UFOLEP44** en 2018 et 2019, la participation des agents communaux au DuoDay avec l'accueil de stagiaires en situation de handicap en 2019.

TRANSPORT SOLIDAIRE

L'association Auto solidaire de Grand Lieu a été créée en 2017 à l'initiative de Chevrolins, dans le but de développer un service de transport basé sur le bénévolat et l'échange, ceci afin de lutter contre l'isolement et la précarité des personnes dépourvues de moyen de transport temporairement ou définitivement. Ce service permet aux adhérents de se déplacer pour les actes de la vie courante à partir du territoire de la **CC de Grand Lieu** dans un rayon de 30 km au départ de chaque commune adhérente (La Chevrolière, Saint-Lumine-De-Coutais, La Limouzinière, Saint-Philbert-De-Grand-Lieu, Saint-Colomban). Les chauffeurs bénévoles utilisent leur propre véhicule, assuré par l'association. L'indemnisation par les usagers se fait en fonction des kilomètres à partir du domicile du chauffeur et les éventuels frais de parking.

L'association fonctionne en lien avec le **CCAS**. Il suffit de réserver 48 heures à l'avance, en mairie, les lundis, mercredis et jeudis de 8h30 à 12 h sur place ou par téléphone. Le **CCAS** se charge de mettre en relation bénéficiaires et chauffeurs.



ENCOURAGEMENT AUX ACTIONS DE DD

Lors des demandes de subventions annuelles, les associations ont la possibilité de solliciter un bonus pour leurs actions en faveur du Développement Durable. Une grille de critères clairs et précis est disponible en mairie. Il leur est possible de solliciter une subvention exceptionnelle dans le cadre d'un investissement ponctuel dans de la vaisselle réutilisable par exemple.

Diverses publications d'articles dans le bulletin municipal, le site Internet et Facebook ont permis de relayer les bonnes actions des habitants et des entreprises chevrolines en matière de Développement Durable : familles 0 déchet, journées des voisins au travail de l'**lePAD**, fête des voisins chaque année, actions solidaires des bénévoles de la Maison Montfort, agroforesterie,

compostage collectif, place aux jeunes, rallye du bourg, différentes journées de nettoyage de la nature (2018, 2019 et World Clean Up Day en 2020), dispositif argent de poche pour les jeunes de plus de 15 ans, organisation d'un chantier citoyen aux abords de l'étang de Villegaie et de chantiers de jeunes à la maison de Tréjet...



V. ENCOURAGER LES DÉPLACEMENTS DOUX

UN RÉSEAU POUR LES DÉPLACEMENTS DOUX



En 2018, un **plan de déplacements doux** a été élaboré au niveau intercommunal afin de pouvoir répondre dans l'avenir aux déplacements domicile-travail des Chevrolins. À l'issue de ce plan, la **CC de Grand Lieu** a décidé la mise en place de deux liaisons douces concernant La Chevrolière : la liaison allant du bourg vers Pont Saint-Martin et la liaison du bourg jusqu'à Tournebride (soit 4 km à venir d'ici 2022), la commune s'étant occupée des acquisitions foncières entre 2018 et 2020. Depuis 2017, les chemins de randonnée sont de la compétence de la **CC de Grand Lieu**, celle-ci a édité un coffret présentant les 26 circuits de randonnée des 9 communes du territoire en 2018, elle organise régulièrement des journées de randonnée notamment sur le Tour du Lac de Grand Lieu (circuits téléchargeables sur le site de la **CC de Grand Lieu**).

Au niveau communal, différents aménagements de pistes cyclables ont permis d'aménager 8 km de voies sécurisées (la Grand'Ville, la Michellerie...).

PROMOUVOIR L'USAGE DU VÉLO

Pour promouvoir l'usage du vélo chez les jeunes, des ateliers de **sécurisation routière à vélo** sont organisés chaque année auprès des scolaires. Plus d'une centaine d'élèves des écoles Couprie et St Louis de Montfort sont ainsi sensibilisés au maniement du vélo et à l'appréhension du code de la route pour les piétons et cyclistes. Des gilets jaunes et des casques ont également été distribués aux enfants des écoles élémentaires en 2019.

En 2018, un projet de **vélo-bar** a pu voir le jour lors du chantier de jeunes à Tréjet. Ce vélo-bar, fabriqué en palettes recyclées, permettait de réparer son vélo si nécessaire mais aussi de servir des boissons lors de l'inauguration. Cette action, accompagnée d'une sortie à vélo, a permis une sensibilisation des jeunes présents et a pu leur redonner goût à la pratique du vélo.

Afin d'inciter les habitants à délaisser le volant pour le guidon, La Communauté de Communes de Grand Lieu a équipé les 9 communes du territoire de **14 box**

à vélos en juin 2020. Ainsi 4 box de 4 places chacun ont été installés à différents endroits de La Chevrolière : au parking du stade, à l'espace culturel Le Grand Lieu, et aux parkings relais de l'Enclose et de Tournebride. Ces box permettent de combiner le vélo avec d'autres modes de transport en le laissant quelques heures ou la journée en toute tranquillité. Ils sont en accès libre, sans inscription, le verrouillage se fait avec **un cadenas personnel**.





Vivre
simplement
pour que simplement
d'autres puissent
vivre.

Gandhi

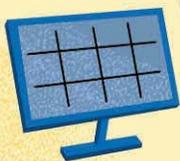




Petit Guide -Eco- citoyen

Être écocitoyen, c'est reconnaître et prendre en compte la portée écologique de tous ces gestes du quotidien pour préserver l'environnement, peu importe l'échelle. Il est donc indispensable d'agir jour après jour.

C'est là l'objectif de ce petit guide : mutualiser les petites actions de chacun et ainsi permettre à tous de profiter d'un monde plus agréable à vivre et surtout pérenne. C'est dans cette idée que la commune de La Chevrolière souhaite vous accompagner dans vos démarches et vos réflexions.



1. Économies d'énergie

Chaque année, les ressources énergétiques de la planète se raréfient. À notre échelle, nous pouvons lutter contre ce phénomène en limitant la quantité d'énergie utilisée au quotidien. Cette économie peut réduire le montant des factures et valoriser le logement.

Adopter un comportement plus responsable, modifier sa manière de consommer en évitant également les consommations superflues sont autant de leviers pour limiter les dépenses énergétiques.



CHAUFFAGE

Le chauffage est le principal consommateur énergétique, il représente en moyenne 60 % des dépenses d'énergie des ménages.

Éteindre les radiateurs quand les fenêtres sont ouvertes, fermer les volets assez tôt pour conserver la chaleur, purger régulièrement ses radiateurs ou encore faire entretenir la chaudière par un professionnel, c'est parfait, mais le choix de votre système de chauffage est aussi un facteur important.

Aujourd'hui, les systèmes de chauffage les plus économiques restent le chauffage au gaz et la pompe à chaleur. **La chaudière gaz** (de ville) est très simple à utiliser, ne nécessite pas de stockage et peut assurer à la fois la production de chauffage et d'eau chaude. Elle convient aussi très bien aux maisons individuelles comme aux appartements car peu encombrante.

L'installation d'une **pompe à chaleur** ne nécessite pas d'effectuer des travaux très importants. Si ce système impose un investissement conséquent, il permet de diviser sa facture énergétique en moyenne par 3. Il peut être utilisé pour le chauffage et l'eau chaude, se raccorde facilement aux radiateurs ou à un plancher chauffant. C'est un système qui utilise une énergie non polluante, gratuite et inépuisable puisqu'elle ne nécessite pas de stockage ni de raccordement à une source d'énergie.



TRAVAUX DE RÉNOVATION

La démarche de la rénovation écologique de sa maison est souvent motivée également par la recherche de factures d'énergie moins élevées. Économie et écologie font bon ménage pour une habitation plus verte. Et si le bricolage ne vous fait pas peur, il existe de nombreux ateliers de formation afin de vous initier aux différentes techniques de rénovation écologique : toitures végétalisées, déperditions de chaleur ou bien encore étanchéité à l'air (information auprès de l'association Alizée).

Concernant la production d'énergie, la mise en place de panneaux solaires (15m²) permet la production d'environ 1800 kWh/an sur notre territoire (si inclinaison sud).

APPAREILS ÉLECTRIQUES ET ÉCLAIRAGE

Les appareils électriques et l'électroménager consomment également de l'énergie en proportion importante. Pour repérer les appareils énergivores, l'étiquette Energie indique la classe énergétique des appareils, de A+++ à D ou G. Les appareils classés au-dessus de B sont à privilégier pour réaliser des économies significatives. Pour optimiser leur rendement, plusieurs gestes peuvent être adoptés au quotidien, comme bannir le mode veille et éteindre les appareils laissés allumés inutilement grâce à une multiprise par exemple.

Grâce aux progrès des technologies de l'information et de la communication, ainsi qu'à l'interaction entre l'homme et la machine, les objets les plus ordinaires peuvent maintenant être équipés des dernières technologies de perception et d'action. Avec la domotique (maison intelligente), nous pouvons constater la consommation électrique pour chaque poste et

Un réfrigérateur-congélateur avec une classe énergie A+++ peut permettre de consommer jusqu'à 70% d'énergie en moins

Agence France Electricité

ainsi optimiser cette consommation. Vous pouvez ainsi profiter des apports du soleil en commandant l'ouverture et la fermeture des stores en fonction de l'ensoleillement, ajuster automatiquement la température du domicile en fonction de la journée ou encore éteindre certains appareils quand d'autres fonctionnent.

EAU

L'eau, tout comme l'oxygène, est synonyme de « vie », il est donc important de réduire sa consommation, ce qui est possible tout en conservant le même confort et en allégeant, par la même occasion, ses factures.

Une chasse d'eau ordinaire consomme en moyenne 12 litres d'eau potable mais si l'on place une bouteille d'eau remplie de sable dans le réservoir, on peut faire baisser la consommation à 6 litres ! Sinon, il existe aussi la chasse d'eau à double réservoir permettant d'économiser 135 litres d'eau potable par jour pour une famille de 4 personnes. Vous pouvez aussi utiliser des éco-plaquettes (12€ l'unité) afin de réguler le remplissage du réservoir. Ce procédé peu coûteux permettrait d'économiser jusqu'à 4 000 litres d'eau par an !

Dans la salle de bains, en optant pour un pommeau économique à 20€ consommant

6 litres par minute, voire moins, on peut réaliser une économie de 60 litres par douche soit près de 165€/an. Et avec un « stop douche », on peut interrompre l'écoulement de l'eau, sans craindre de perdre le débit ou la température.

Un robinet qui fuit en goutte à goutte représente une perte d'environ 4 litres par heure soit 200€/an et une chasse d'eau déficiente consomme 25 litres par heure soit plus de 1000€/an !

En finir avec les fuites d'eau, même petites, est un éco-geste simple et basique à adopter pour économiser l'eau potable. Le plus simple est de relever votre compteur avant de vous coucher, de même le lendemain matin, sans utiliser d'eau entre temps. Si les chiffres n'ont pas bougé, tout va bien, sinon, vérifiez vos robinets, chasse d'eau et appareils électroménagers pour trouver d'où vient la fuite et la faire réparer.



En France, 1 litre d'eau potable sur 5 est gaspillé.

Le Monde

On consomme en moyenne 150 litres d'eau par jour et par personne.

Ademe

Améliorer l'air de sa maison

Il est reconnu que l'air à l'intérieur d'une maison est bien plus pollué qu'à l'extérieur de celle-ci ! En cause, les matériaux de construction, les produits ménagers, les peintures, la colle (omniprésente dans la maison, de la charpente au parquet), les systèmes de ventilation...

Nous passons en moyenne 22 heures par jour en espace clos ou semi-clos, à la maison, au bureau, dans les commerces ou encore les écoles. Les conséquences sont graves, on note une aggravation générale des allergies et un nombre croissant des problèmes de respiration (asthme...).

« L'air d'une maison est jusqu'à 10 fois plus pollué qu'à l'extérieur »

Observatoire de la qualité de l'air intérieur (OQAI)

CONSTRUCTION

Pour vous orienter dans vos choix, depuis 2012, un décret impose un étiquetage en matière de santé environnementale pour les produits de construction. Cette note fonctionne comme pour les équipements électroménagers, de A+ à C. L'idéal serait cependant de privilégier les matériaux naturels comme les enduits à la chaux, le bois, les isolants écologiques (lin, chanvre, ouate de cellulose...).



DÉCORATION

Les meubles, placards et autres étagères dans nos maisons dégagent eux aussi nombre de polluants nuisibles à la bonne qualité de l'air. Ainsi, favorisez le bois massif, vérifiez la composition du vernis et des peintures ou plus simplement fiez-vous à des labels comme Natureplus, l'Ange Bleu ou l'Ecolabel européen. Ces derniers garantissent le respect des critères environnementaux et l'interdiction ou la limitation des composants toxiques.



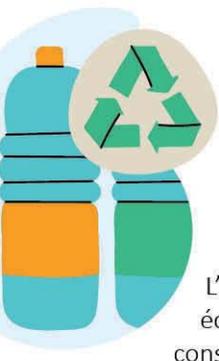
HUMIDITÉ

L'humidité est l'un des facteurs de dégradation de la qualité de l'air le plus important. Ainsi, aérer régulièrement afin de renouveler l'air intérieur de manière naturelle permet de résoudre en partie les problèmes. Installer des plantes vertes à la maison est aussi une bonne solution puisqu'elles ont la capacité de recycler et traiter les rejets nocifs émis quotidiennement.

« Une plante suffit pour dépolluer 10 m² »

www.planetoscope.com





Déchets & économie circulaire

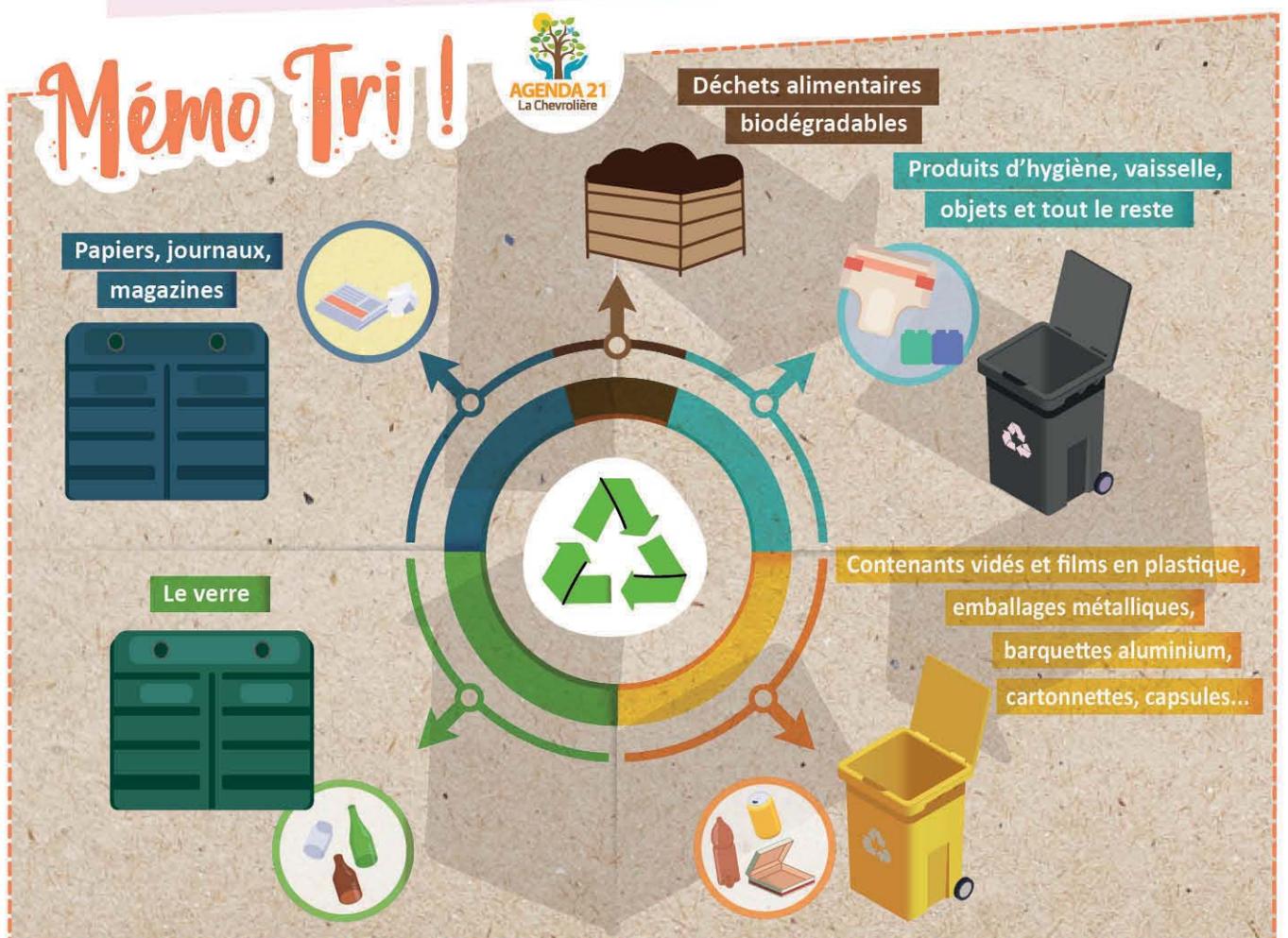
L'enjeu est de passer d'un modèle économique linéaire « fabriquer, consommer, jeter » à un modèle circulaire qui a pour objectif de limiter au maximum l'impact de nos consommations, en réduisant les matières premières utilisées (écoconception, prévention, limitation du gaspillage) et en optimisant la valorisation de ses déchets.

Ainsi, lors de vos **achats alimentaires** en particulier, pensez à amener vos propres contenants (bocaux en verre, tote bag en coton) pour limiter le suremballage à la source. Nombre de commerçants et de producteurs du

territoire sont prêts à vous accompagner dans cette démarche.

Les produits chimiques extrêmement nocifs pour l'environnement et pour la santé de tous nécessitent une attention particulière. Ainsi, les vieux médicaments peuvent être rapportés en pharmacie où ils seront traités et valorisés pour être transformés en énergie par combustion, les piles sont récupérées dans certains magasins comme Carrefour Contact et les autres produits (peintures, huile de vidange...) doivent être apportés en déchetterie où ils seront triés puis transportés vers des sites spécialisés.

Mais **consommer sans jeter** est aussi une question d'habitude ! Un grand nombre d'associations proposent des ateliers pour vous former dans la **réparation ou le réemploi** et des applications mobile ou encore certains sites Internet communiquent des astuces permettant de transformer vos meubles (relooking, customisation) ou de les revendre d'occasion. Des lieux se développent également pour vous accompagner dans vos réparations ou vos ventes d'objets comme la Recyclerie le Grenier située à Saint-Colomban qui collecte, trie et revend vos objets avec une politique de sensibilisation à l'économie de seconde main et à la réparation.



Ensemble, préservons notre environnement !

4. Alimentation

Du champ à l'assiette, chaque aliment que nous consommons a des impacts sur l'environnement. Cela passe aussi bien par sa production (eau, énergie, emballage), que son transport et son stockage. Face à l'augmentation des besoins à l'échelle de la planète, l'alimentation durable s'impose comme un défi collectif à relever et comme une voie d'avenir pour nos filières alimentaires.

D'autres accompagnements pour une alimentation plus responsable sont disponibles à travers une multitude de labels ou d'applications relatant la composition des produits comme Yuka®.



Notre alimentation génère autant de gaz à effet de serre que les transports ou les logements.

Ademe

FRUITS ET LÉGUMES DE SAISON

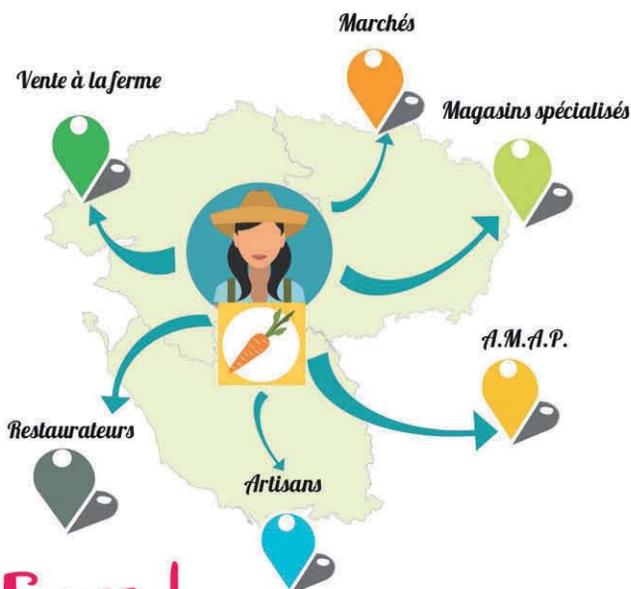
Quand les fruits et légumes sont cueillis à bonne maturité et à la bonne saison, leur goût et les vitamines sont maximisés. Ainsi, hors saison, un fruit ou un légume viendra soit d'une récolte sous serre, soit d'un pays lointain où les produits phytosanitaires ne sont pas forcément aussi réglementés qu'en Europe, sans parler du bilan carbone désastreux et du coût du transport...

Calendrier des légumes de saison
détachable en dernière page



5 Agriculture

On parle de **circuit court** lorsque l'on supprime les intermédiaires entre l'agriculteur et le consommateur. Cela permet aux agriculteurs de mieux maîtriser le prix des produits et d'être moins dépendants du marché. L'impact environnemental est aussi réduit en évitant aux produits d'être transportés sur des centaines de kilomètres. La liste des producteurs locaux du territoire de Grand Lieu est disponible sur la carte et le guide touristique édités par la **CC de Grand Lieu** (www.cc-grandlieu.fr).



Focus !

L'Agriculture biologique garantit une production respectueuse de l'environnement et du bien-être animal, elle implique une production sans OGM et limite l'utilisation des antibiotiques pour soigner les animaux.



Au jardin

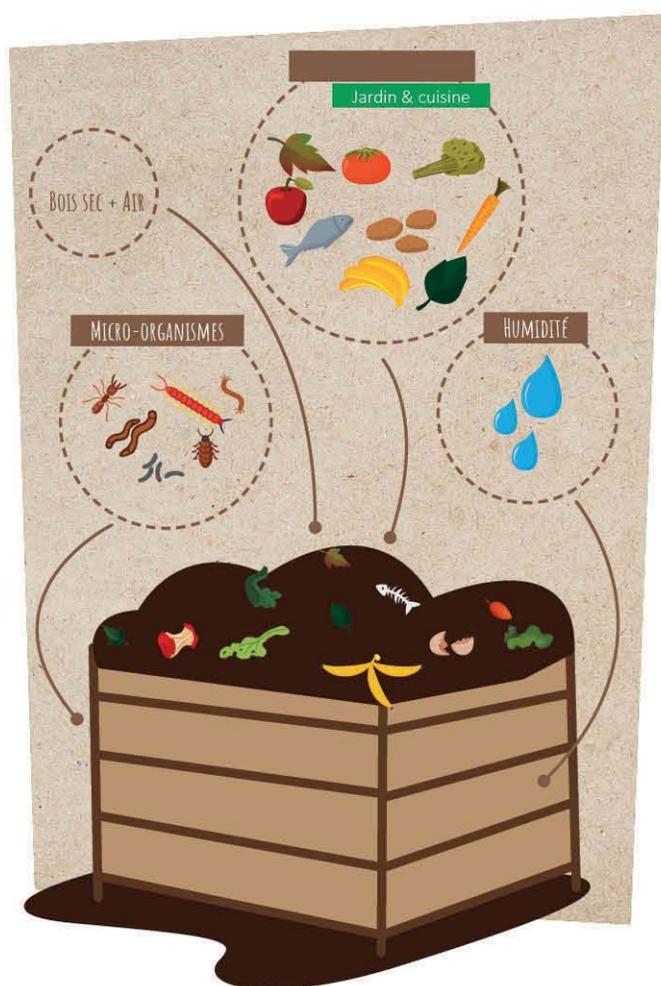
La biodiversité représente l'ensemble des êtres vivants et leurs interactions entre eux ou avec leur milieu. Elle offre des biens irremplaçables et indispensables à notre quotidien comme l'oxygène, la nourriture, les médicaments et de nombreuses matières premières (bois, fibres telles que laine, coton, chanvre). Malheureusement, des experts scientifiques indiquent que 50 % des espèces vivantes pourraient disparaître d'ici un siècle. C'est pourquoi, dans la gestion du jardin, il est important de prendre garde à la préservation de notre biodiversité.

 Animaux ou plantes : 
une espèce disparaît
toutes les 20 minutes.

Assemblée des Nations unies

Les biodéchets sont des déchets organiques issus de ressources naturelles végétales ou animales. Ils se composent des déchets de cuisine (épluchures de légumes, restes alimentaires) et des déchets verts du jardin (tontes, feuilles mortes, tailles des haies). Pour valoriser ces déchets, une forme simple de traitement existe : le compostage.

Placé au fond d'un jardin, le composteur vous offre un terreau organique de qualité, riche en nutriments, qui saura offrir à vos plantes tout le nécessaire pour se développer sainement.



Récupérer et utiliser **l'eau de pluie** est une pratique qui est en même temps économique et écologique. Ainsi, si les systèmes de récupération et de valorisation des eaux de pluie étaient plus répandus, environ 45% de toute l'eau consommée en France (notamment pour les tâches ménagères) pourraient être remplacés par de l'eau issue de la récupération des eaux pluviales. Vous pouvez donc équiper votre jardin de cuves, enterrées ou non pour une somme allant de 20€ pour 200 litres à 600 euros pour 2600 litres.

Sinon, une bonne organisation du jardin et quelques astuces permettent d'économiser cette précieuse eau sans que les plantes n'en pâtissent. La permaculture par exemple permet de faire rentrer le potager dans un circuit fermé et autonome en nutriments. L'arrosage du soir valorise mieux l'eau. Ne pas couper la pelouse trop court fait que les racines sont moins exposées à la lumière, et donc moins déshydratées.

7. Les déplacements

Si nous voulons réduire nos émissions de gaz à effet de serre, il est indispensable de réduire nos déplacements en voiture et de privilégier des modes plus doux pour les distances courtes. Ainsi, les transports routiers font partie des premiers émetteurs de gaz à effet de serre (26 %), derrière l'agriculture (39 %) et devant l'habitat (19 %) et l'industrie (16 %).

actu-environnement.com

TRANSPORTS DOUX

Contrairement aux idées reçues, l'utilisation du vélo permet d'être moins exposé à la pollution que la voiture où nous sommes confinés. En ville, c'est le véhicule qui va le plus vite, il faut environ un quart d'heure pour faire 3 km à vélo. De plus, de nouveaux services se développent tels que des parcs à vélos, les vélos électriques, la location de ceux-ci ou les aides à leur acquisition. Ainsi, afin d'encourager la pratique du vélo par les Français, le ministère de la Transition Écologique et Solidaire a proposé le Coup de pouce vélo « réparation » ou « remise en selle » en 2020. En parallèle, la **CC de Grand Lieu** a lancé une aide à l'achat pour 100 vélos à assistance électrique. N'hésitez donc pas à vous informer auprès de vos collectivités pour vos futures acquisitions.



Le deuxième avantage des modes doux est de désengorger la circulation en ville et de réduire la pollution de l'air. C'est donc un enjeu environnemental mais aussi de santé publique puisque marcher et faire du vélo, c'est faire du sport !

Et pour allier l'utile à l'agréable, en plus des 30 km des circuits Aquaterra, des Landes de Tréjet et de Passay, la Coulée Verte vous offre la possibilité de randonner sur 5 km jusqu'aux portes du Lac de Grand Lieu. À travers ce sentier, découvrez une mosaïque de milieux naturels et agricoles, une biodiversité remarquable et des activités traditionnelles liées au Lac de Grand Lieu. Cette imposante réserve accueille 270 espèces d'oiseaux, 550 espèces de végétaux, plus de 50 espèces de mammifères, 30 espèces de poissons et une douzaine de batraciens. En cela, le Lac de Grand-Lieu est la seconde plus importante réserve ornithologique de France.

Mais, de ce fait, le Lac de Grand Lieu est aussi énormément protégé, notamment par son classement en zone Natura 2000 et ses deux réserves naturelles qui le protègent. Pour pouvoir admirer le lac, vous pouvez vous rendre à la tour d'observation de la Maison des pêcheurs ou au port de Passay ou profiter des balades en plate proposées lors de la fête des pêcheurs, seul moment de l'année où cela est autorisé.

ECO-CONDUITE

Un comportement moins « sportif » lors de la conduite permet de faire des économies de carburant tout en limitant les rejets de CO₂. Pour cela, il suffit de préparer son trajet en vérifiant la pression des pneus et en s'assurant du bon état du véhicule. Pensez à couper le moteur pour les arrêts de plus de 20 secondes et anticipez le trafic afin d'éviter d'accélérer ou de freiner inutilement.



TRANSPORTS EN COMMUN / SCOLAIRE

Les transports en commun représentent une alternative aux déplacements en voiture. Pour vous accompagner au mieux dans vos déplacements, un réseau de bus a été mis en place à travers le territoire. Ainsi les lignes 312 et 313 traversant la commune peuvent vous

permettre d'aller de Touvois à Saint-Sébastien en passant par Nantes.

Les transports scolaires représentent également une alternative à la voiture.

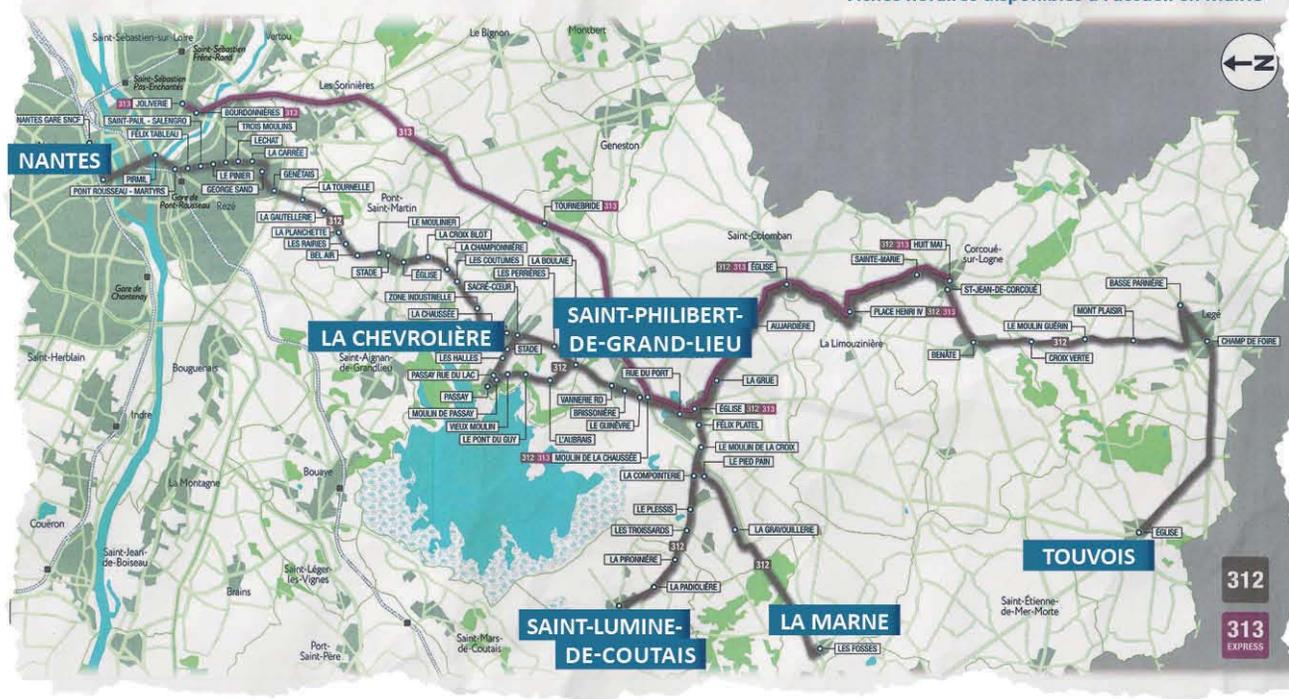
Pour tout savoir : transportscolaire@cc.grandlieu.fr ou 02 51 70 94 36.

Pour en savoir plus sur les arrêts et les horaires :

Aleop Région PAYS de LA LOIRE

destineo.fr
LE POINT DE DÉPART DE TOUTS VOS DÉPLACEMENTS

Fiches horaires disponibles à l'accueil en Mairie



COVOITURAGE

Le covoiturage est un moyen de réduire ses frais de déplacement en partageant son véhicule.

Afin de faciliter l'accès au covoiturage, la **CC de Grand Lieu** a mis en place deux aires de covoiturage sur notre commune : au rond-point de l'Enclose et à Tournebride.





Grâce à vous nous avons pu mettre en œuvre, ensemble, cet Agenda 21 qui nous ressemble !

La commune de la Chevrolière remercie l'ensemble des acteurs qui ont participé de près ou de loin à l'élaboration et à la mise en œuvre de ce premier Agenda 21 chevrolin, notamment :

- les Chevrolins, les agents municipaux et les élus ayant participé aux actions menées
- les membres de la Commission extra-municipale Développement Durable
- les différents partenaires



En appliquant les écogestes au quotidien,
initions les changements de demain !

Vous souhaitez participer à la démarche ou suivre la mise en œuvre de notre deuxième Agenda 21 chevrolin (Objectifs de Développement Durable 2030) ? Alors rejoignez-nous cet hiver à l'occasion de tables rondes thématiques.

CONTACTS

Accueil Mairie : **02 40 13 30 00** ou courriel : **agenda21@mairie-lachevroliere.fr** en indiquant votre nom et vos coordonnées.

Merci de préciser les thèmes qui vous intéressent plus particulièrement.



“ Être un homme,
c'est sentir, en posant une pierre,
que l'on contribue à bâtir le monde. ”

Antoine de Saint-Exupéry

SOURCES D'INFORMATIONS

- <https://www.ademe.fr/>
- <https://www.actu-environnement.com/>
- <https://www.energie-info.fr/>
- <https://agriculture.gouv.fr/>
- <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/>
- <https://actions.geres.eu/>
- <http://www.mairie-lachevroliere.com/>
- <http://www.cc-grandlieu.fr/>
- <https://lacdegrandlieu.com/>
- <https://maisondulacdegrandlieu.com/>
- <https://aleop.paysdelaloire.fr/loire-atlantique>



Légumes & fruits de saison !

JANVIER

Ail
Câpre
Carotte
Céleri
Chou
Oignon
Courge
Champignons

Endive
Épinard
Echalote
Mâche
Poireau
Olive
Navet

Physalis
Banane
Clémentine
Kiwi
Citron

Orange
Poire
Pomme
Kaki
Mandarine

FÉVRIER

Ail
Carotte
Chou
Épinard
Mâche
Oignon
Poireau

Radis
Betterave
Endive
Navet
Panais
Salsifis
Topinambour

Amande
Citron
Clémentine
Physalis
Orange

Pamplemousse
Mandarine
Poire
Pomme
Kiwi

MARS

Ail
Carotte
Chou
Épinard
Mâche
Oignon

Poireau
Radis
Céleri
Betterave
Endive
Navet

Panais
Salsifis
Topinambour
Asperge
Blette

Amande
Citron
Orange
Pamplemousse

Poire
Pomme
Kiwi

AVRIL

Ail
Asperge
Blette
Chou
Endive
Navet
Petit pois
Radis
Pomme de terre

Artichaut
Betterave
Carotte
Concombre
Épinard
Laitue
Oignon
Poireau

Amande
Citron
Pamplemousse

Poire
Pomme

MAI

Ail
Asperge
Blette
Chou
Navet
Petit pois
Radis
Courgette

Pomme de terre
Artichaut
Betterave
Carotte
Concombre
Épinard
Laitue
Oignon

Amande
Citron
Tomate

Pamplemousse
Fraise
Cerise

JUIN

Artichaut
Haricot
Ail
Asperge
Blette
Chou
Navet
Petit pois

Radis
Courgette
Pomme
de terre
Artichaut
Betterave
Carotte
Concombre

Épinard
Laitue
Oignon
Brocoli
Fenouil
Poivron

Abricot
Amande
Brugnon
Cassis
Cerise
Citron

Fraise
Framboise
Groseille
Melon
Pamplemousse
Pastèque

Pêche
Pomme
Prune
Rhubarbe
Tomate

JUILLET

Ail
Artichaut
Asperge
Aubergine
Betterave
Blette
Brocoli
Carotte
Céleri
Chou
Concombre

Courgette
Épinard
Fenouil
Haricot
Laitue
Oignon
Petit pois
Poivron
Pomme de terre
Radis

Abricot
Amande
Brugnon
Cassis
Cerise
Figue

Fraise
Framboise
Groseille
Melon
Myrtille
Nectarine

Pastèque
Pêche
Poire
Prune
Rhubarbe
Tomate

AOÛT

Ail
Artichaut
Aubergine
Betterave
Blette
Brocoli
Carotte
Céleri
Chou
Concombre
Courge

Courgette
Épinard
Fenouil
Frisée
Haricot
Laitue
Oignon
Poivron
Pomme de terre
Radis

Abricot
Amande
Baie de goji
Brugnon
Cassis
Figue
Fraise
Framboise

Groseille
Melon
Mirabelle
Mûre
Myrtille
Nectarine
Noisette
Pastèque

Pêche
Poire
Pomme
Prune
Pruneau
Raisin
Tomate

SEPTEMBRE

Ail
Artichaut
Aubergine
Betterave
Blette
Brocoli
Carotte
Céleri
Chou-fleur

Chou
Concombre
Courge
Courgette
Épinard
Fenouil
Frisée
Haricot
Laitue

Oignon
Panais
Patate douce
Poireau
Poivron
Pomme de terre
Potiron
Radis

Amande
Baie de goji
Coing
Figue
Melon
Mirabelle

Mûre
Myrtille
Noisette
Noix
Pastèque
Pêche

Poire
Pomme
Prune
Pruneau
Raisin
Tomate

OCTOBRE

Ail
Aubergine
Betterave
Blette
Brocoli
Carotte
Céleri
Chou
Concombre
Courge

Courgette
Echalote
Épinard
Fenouil
Frisée
Haricot vert
Laitue
Navet
Oignon

Panais
Patate douce
Poireau
Pomme de terre
Potiron
Radis
Rutabaga
Salsifis
Topinambour

Amande
Baie de goji
Châtaigne
Citron
Coing
Figue

Framboise
Kaki
Myrtille
Noisette
Noix

Physalis
Poire
Pomme
Raisin
Tomate

NOVEMBRE

Ail
Betterave
Brocoli
Cardon
Carotte
Céleri
Chou
Citrouille
Courge

Crosne
Echalote
Endive
Épinard
Fenouil
Frisée
Mâche
Navet
Oignon

Panais
Poireau
Pomme de terre
Potiron
Radis
Rutabaga
Salsifis
Topinambour

Amande
Châtaigne
Citron
Clémentine
Coing

Kaki
Kiwi
Mandarine
Orange
Physalis

Poire
Pomme

DÉCEMBRE

Ail
Betterave
Carotte
Céleri
Chou
Courge
Crosne
Echalote
Endive

Épinard
Frisée
Mâche
Navet
Oignon
Panais
Poireau
Pomme de terre

Amande
Châtaigne
Citron
Clémentine

Kaki
Kiwi
Mandarine
Orange

Physalis
Poire
Pomme